

[Text]

Mr. Munro (Esquimalt—Saanich): My first comment is somewhat of a point of order. I am wondering if the clerk can tell us the size of this committee. How many members may it contain?

Mr. Watson: You mean you are backtracking, Mr. Chairman? If you are, then that is fine.

Mr. Munro (Esquimalt—Saanich): How many members are there on this committee?

The Chairman: We have 15 at the moment; 8 Liberals . . .

Mr. Munro (Esquimalt—Saanich): We are 16 at the moment.

The Chairman: Oh, no, we are more than that. Members can attend, but they do not vote.

Mr. Munro (Esquimalt—Saanich): Oh, I see.

The Chairman: We are much more than that this morning. It is a special morning.

Mr. Munro (Esquimalt—Saanich): My next one has to do—and of course I am not trying to influence the choice of members of the government side, but I am wondering whether it is absolutely essential that the two parliamentary secretaries be there. When one or other of the departments is being considered for the next meeting, then one of them should show up to represent the minister. But to be a fully fledged and for-all-time member of the committee I do not think is all that necessary.

I take the point that Gérald has brought forward, that the views of those who are not parliamentary secretaries should be heard. And that is not a reflection at all on the parliamentary secretaries. They have a role to play. They know what their minister is going to be doing in the next six or eight weeks and therefore could help, but not determine, the meetings.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Dupras, please.

Mr. Dupras: Following Mr. Munro's remarks, I think it is, I would not say absolutely necessary, but it is a necessity that the parliamentary secretaries be members of the steering committee, because at times when the subcommittee looks at the preparation of the future meetings, of course the parliamentary secretary is much closer to his minister and can make the arrangements quite fast. That is why I suggest—and this is serious; it is not because I am afraid that we will lose the majority, but we cannot expect the parliamentary secretary to attend all the meetings of the steering committee. I think in this case, because there are two parliamentary secretaries in the Committee on External Affairs and National Defence, this should be taken into consideration and we should have four plus one instead of the four, two, one of the other ten-member

[Translation]

M. Munro (Esquimalt-Saanich): En fait, c'est un rappel au Règlement, en quelque sorte. J'aimerais que le greffier nous dise de combien de membres notre Comité est composé. Nous avons droit à combien de membres?

M. Watson: Vous voulez dire, monsieur le président, que vous voulez maintenant appuyer la proposition originale? C'est très bien.

M. Munro (Esquimalt—Saanich): Combien de membres siègent à ce Comité?

Le président: En ce moment, nous avons 15 membres; huit libéraux . . .

M. Munro (Esquimalt—Saanich): Mais nous sommes 16 en ce moment.

Le président: Non, en fait, nous sommes plus nombreux que cela. Les députés peuvent assister aux séances, mais ils n'ont pas tous le droit de vote.

M. Munro (Esquimalt—Saanich): Ah, bon.

Le président: Nous sommes beaucoup plus nombreux ce matin. Mais c'est un matin spécial.

M. Munro (Esquimalt—Saanich): Ensuite, je voudrais parler—et, bien sûr, je n'aimerais pas essayer d'influencer le choix de députés pour le parti gouvernemental, mais je me demande s'il est absolument indispensable que les deux secrétaires parlementaires assistent aux séances. Si l'on examine la possibilité d'inviter les fonctionnaires d'un ministère particulier à comparaître à la séance suivante, évidemment, il faudrait que l'un d'entre eux soit là pour représenter le ministre. Mais je ne crois pas qu'il soit vraiment nécessaire que les deux secrétaires soient des membres permanents du Comité et soient tenus d'assister à toutes les séances.

Je comprends très bien les arguments de Gérald, à savoir que les points de vue de ceux qui ne sont pas des secrétaires parlementaires soient entendus également. Et cela ne porte nullement atteinte aux secrétaires parlementaires. Ils ont un rôle à jouer. Ils sont au courant des activités de leurs ministres au cours des six ou huit semaines à venir et peuvent donc nous aider à choisir, sans pour autant déterminer les dates des réunions.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Dupras, s'il vous plaît.

M. Dupras: Suite aux remarques de M. Munro, je suis d'avis qu'il est tout de même nécessaire que les secrétaires parlementaires siègent au Comité directeur pour la simple raison que ceux-ci ont des rapports beaucoup plus étroits avec leurs ministres et peuvent prendre les arrangements nécessaires très rapidement pour faciliter le travail de préparation du Sous-comité. Voilà pourquoi je propose—et je suis tout à fait sérieux; ce n'est pas que je craigne que nous perdions notre majorité, mais nous ne pouvons tout de même pas nous attendre à ce que les secrétaires parlementaires assistent à toutes les séances du Comité directeur. Donc, étant donné que nous avons deux secrétaires parlementaires pour représenter les Affaires extérieures et la Défense nationale, il faudrait quatre députés plus un, plutôt que d'adopter la formule 4-2-1